

Académie des sciences (France). Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences. 1856.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

COMPTES RENDUS

HEBDOMADAIRES

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

PUBLIÉS

CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME QUARANTE-DEUXIÈME.

JANVIER — JUIN 1856.

PARIS,

MALLET-BACHELIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Quai des Augustins, n° 55.

1856

COMPTE RENDU
DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.



SÉANCE DU LUNDI 25 FÉVRIER 1856.

PRÉSIDENCE DE M. BINET.

laisse un résidu blanc pulvérulent, assez abondant, présentant tous les caractères de l'alumine anhydre.

» Les vins rouges purs, et non additionnés de sel alumineux, ne se troublent pas par l'ébullition même prolongée, et d'ailleurs le dépôt qu'ils pourraient donner quelquefois dans cette condition, ne présenterait pas la composition indiquée ci-dessus.

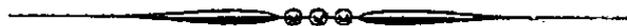
» Les expériences directes que nous avons entreprises, et qui font l'objet d'un Mémoire non encore terminé, nous ont démontré que par le moyen simple mentionné dans cette Note, on pouvait déceler assez promptement de $\frac{1}{1000}$ à $\frac{1}{2000}$ d'alun potassique ou ammoniacal dissous dans un vin rouge, et jusqu'à même $\frac{1}{3000}$. Une proportion plus faible pourrait également être constatée dans un vin suspecté en réduisant son volume par l'évaporation, et recueillant avec soin le dépôt qui se formerait dans cette circonstance et l'examinant ensuite. »

PHYSIOLOGIE. — *De l'action du chloroforme sur le sang.* (Extrait d'une Lettre de M. le D^r CHARLES-T. JACKSON à M. Élie de Beaumont.)

« Boston, le 15 janvier 1856.

» J'ai eu dernièrement l'occasion d'analyser par ordre du coroner le sang d'une femme qui avait succombé aux effets de l'inhalation du *chloroforme*, et j'ai découvert que le sang était décomposé par le chloroforme et que le terchloride de formyle (chloroforme) était changé en teroxyde de formyle (acide formique), que j'ai retiré du sang par la distillation. Le chlore était combiné avec le sang, qui avait perdu la propriété de se coaguler et celle de rougir par l'exposition à l'oxygène de l'air. »

COMPTE RENDU
DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.



SÉANCE DU LUNDI 9 JUIN 1856.

PRÉSIDENCE DE M. IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.



M. DARLU présente quelques considérations sur les *inondations* et sur les moyens dont l'effet serait le plus prompt pour empêcher le retour de désastres semblables à ceux qui marquent si tristement cette année.

« On parle, dit-il, de reboisements, d'endigements, etc. Les reboisements retarderont les futurs atterrissements; les endiguements s'opposeront à un subit envahissement des eaux; mais ces palliatifs n'empêcheront pas le lit des rivières de s'exhausser insensiblement. Il faut des mesures qui aient des effets beaucoup plus prompts. Qu'on recherche donc d'abord les barrages naturels survenus dans les courbes des fleuves et qu'on les dégage. Il ne s'agit pas de draguer un chenal sous les eaux tout le long des rivières : ce ne pourrait être l'œuvre d'un petit nombre d'années. Mais on peut commencer par surmonter les obstacles les plus imminents; plus tard on calculera les moyens d'abrèger, par l'addition de canaux formant la corde des arcs engravés, l'écoulement des eaux envahissantes, de débayer les barrages inutiles, et si la navigation en réclame d'artificiels, de les fermer par des écluses faciles à ouvrir en tout temps, car les glaces en France ne sont pas un embarras invincible. »

MÉDECINE. — *Note sur l'anesthésie du sens du goût; par M. GUYOT.* (Extrait.)

« La chirurgie fait un fréquent usage de la glace, de mélanges réfrigérants employés comme anesthésique local. Ces réfrigérants, qui abolissent la sensibilité à la douleur, sont-ils aussi propres à étendre la sensibilité spéciale, celle du goût, par exemple? A priori, on est porté à le croire ainsi, mais aucune expérience, à notre connaissance du moins, ne l'a encore démontré. C'est le hasard qui nous a fait reconnaître qu'un morceau de glace, conservé dans la bouche, enlève presque complètement aux muqueuses linguale et buccale leur aptitude à percevoir les saveurs. C'est là un résultat qui peut, si nous ne nous trompons, avoir son application pratique.

» Ainsi, chacun sait que le colombo est doué d'une grande amertume. Or, au moyen de la glace conservée dans la bouche avant de prendre ce médicament et pendant qu'on en fait la déglutition, on ne sent que très-peu son amertume, et il est probable qu'on ne la sentirait pas du tout si, au lieu de glace commune, on employait quelque mélange d'une température plus basse. »